



BAC GÉNÉRAL - ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ ARTS: CINÉMA AUDIOVISUEL

4 h hebdomadaires en Première et 6 h en Terminale

prépareront les élèves à l'épreuve de la spécialité « Arts-cinéma-audiovisuel » du baccalauréat (dotée d'un important coefficient et cumulable avec l'enseignement optionnel facultatif).

RECRUTEMENT

Quels que soient les autres enseignements de SPÉCIALITÉ choisis,

Élèves très motivés par le cinéma, que leur profil soit plutôt littéraire, scientifique, artistique ou économique.

Il est vivement conseillé d'avoir, en seconde, suivi les cours d'enseignement optionnel pour intégrer cet enseignement « de spécialité ».

OBJECTIFS

- ▶ Les élèves, en équipes regroupées en une classe, développent un projet de réalisation de film, encadrés par des enseignants qualifiés et des intervenants professionnels.
- ▶ La participation aux activités Cinéma-Audiovisuel permet à l'élève d'entrer dans la plus importante section cinéma de l'Académie, dont le réseau aujourd'hui en place favorise le contact entre anciens et futurs étudiants.
- ▶ La section prépare aux **nombreux métiers du cinéma** (réalisation, animation, montage, postes techniques, exploitation, production) mais aussi plus généralement aux professions liées à la communication, au journalisme, au management culturel, à la publicité, à l'enseignement et à la culture numérique.



CONTENU

Le travail concerne toutes les étapes de la réalisation d'un film, et tout particulièrement le montage ; il inclut l'élaboration de courts-métrages ainsi que la participation active à des festivals de cinéma. **L'aspect culturel** est aussi une dimension essentielle du cours et la découverte de films d'auteurs en salle est systématiquement favorisée.

▶ 4 «questions» (en Première)

- Les genres cinématographiques, de la production à la réception (Émotion(s) & Motifs et représentations)
- Être auteur, de l'écriture de scénario au final eut (Écritures)
- Une technique dans son histoire (Histoire(s) et techniques) ŒI Les studios (Économie(s))

